



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

URSS

Question écrite n° 36187

Texte de la question

M Bruno Chauvierre demande a M le ministre delegue aupres du ministre de l'economie, des finances et de la privatisation, charge du commerce exterieur, quelles dispositions il compte prendre face a la nouvelle approche commerciale qui se dessine autour de la creation de societes mixtes en URSS.

Texte de la réponse

Reponse. - L'ouverture de l'Union sovietique a de nouvelles formes de relations economiques exterieures sous forme de societes mixtes est suivie attentivement par les services du commerce exterieur depuis l'annonce de cette reforme importante. La premiere disposition prise a ete de faire savoir aux autorites sovietiques que nous n'avions aucune opposition de principe a la creation de telles entreprises, qu'une telle orientation cependant ne pouvait deboucher sur des succes effectifs que si certaines conditions reglementaires et comptables etaient remplies et que nos entreprises industrielles, commerciales et financieres disposaient a ce sujet d'une grande experience. Le ministre delegue charge du commerce exterieur a, en un second temps, charge un ancien ambassadeur de France a Moscou, M Henri Froment Meurice, d'une mission officielle d'information aupres des autorites d'URSS avec le double objectif de prendre connaissance avec plus de precision des intentions sovietiques et d'exprimer notre disponibilite a apporter notre experience. Au vu des resultats de cette mission, et conformement aux entretiens du Premier ministre a Moscou le 15 mai 1987, le ministre a demande a M Froment Meurice de copresider un groupe de travail mixte sur ces sujets. La delegation francaise est constituee de personnalites qualifiees dans le domaine des relations economiques franco-sovietiques. Les premiers resultats des travaux du groupe ont ete presentes au cours d'une reunion organisee par le CNPF pour toutes les entreprises interessees. Simultanement, les deux administrations ont entame la negociation d'un accord de protection reciproque des investissements. Un projet sovietique a ete remis a la partie francaise au cours de la grande commission que le ministre a copresidee a Moscou au mois de janvier.

Données clés

Auteur : [M. Chauvierre Bruno](#)

Circonscription : - NI

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36187

Rubrique : Commerce exterieur

Ministère interrogé : commerce extérieur

Ministère attributaire : commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1988, page 528

Réponse publiée le : 28 mars 1988, page 1355